



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier Street / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0A1 / Noyau 0A1

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for Supply
Arrangement - Révision à une demande
pour un arrangement en matière
d'approvisionnement**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Procurement Strategies Division / Division des
stratégies d'acquisition

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, 11C1

Phase III, Tower C

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Title - Sujet TSPS - Solutions Based SA	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60ZN-13TSSB/B	Date 2013-05-03
Client Reference No. - N° de référence du client E60ZN-13TSSB	Amendment No. - N° modif. 005
File No. - N° de dossier 017zn.E60ZN-13TSSB	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZN-017-25970	
Date of Original Request for Supply Arrangement 2013-04-16 Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-05-28	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Kingan, Sherrie	Buyer Id - Id de l'acheteur 017zn
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1673 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 997-2229
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the solicitation. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de l'invitation.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60ZN-13TSSB/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60ZN-13TSSB

Amd. No. - N° de la modif.

005

File No. - N° du dossier

017znE60ZN-13TSSB

Buyer ID - Id de l'acheteur

017zn

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Voir document ci-joint.

CETTE MODIFICATION #005 A POUR BUT DE MODIFIER LA DAMA ET DE REPONDRE AUX QUESTIONS

MOTIF DE LA MODIFICATION

Dans les présentes, le Canada répond aux questions reçues durant la période 1 - Période initiale pour les demandes de renseignements, concernant la soumission, comme il est prévu à l'article 3 - Demandes de renseignements - en période de soumissions. Veuillez noter que le Canada n'est pas tenu de répondre aux questions selon un ordre séquentiel, mais répondra à toutes les questions de la période 1. Par ailleurs, l'industrie sera informée lorsque le Canada procédera à la période 2 - Période supplémentaire pour les demandes de renseignements.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 22:

En ce qui concerne les exigences de présentation pour l'arrangement en matière d'approvisionnement centré sur les solutions des SPTS (no de référence du SEAOG : PW-\$\$\$N-017-25970), pouvez-vous apporter des précisions quant à l'exigence COS-3 (tous les volets)? On mentionne cette exigence dans le Tableau de présentation des arrangements, mais on ne la retrouve pas dans la pièce jointe B.

Réponse du Canada à la question 22 :

Le Canada a publié sa réponse à une question/sujet semblable. Il invite l'industrie à consulter la réponse à la question 17, qui a été publiée dans le cadre de la Modification 004. Cette réponse demeure inchangée.

Si cette réponse ne permet toujours pas de répondre à la question, le Canada demande au fournisseur de la reformuler et de la présenter sous forme d'une nouvelle question, conformément à l'article 3, Demandes de renseignements - demande de soumissions.

Question 25:

Nous sommes titulaires d'un arrangement en matière d'approvisionnement pour des SPTS à titre de personne morale individuelle, et nous en détenons un autre en tant que membre d'une coentreprise. L'État peut-il confirmer la marche à suivre pour ne pas mettre à jour l'arrangement en matière d'approvisionnement de la coentreprise afin d'avoir la possibilité de faire partie d'une nouvelle coentreprise? Faut-il omettre de présenter une demande de mise à jour de l'arrangement actuel de la coentreprise pour y mettre fin? Y a-t-il d'autres étapes à franchir? Doit-on obtenir une forme de consentement de la part de l'autre membre de la coentreprise pour mettre fin à l'arrangement en matière d'approvisionnement?

Réponse du Canada à la question 25

a) Le Canada confirme que le titulaire actuel d'un arrangement en matière d'approvisionnement pour des services professionnels centrés sur les tâches et les solutions qui ne requiert plus l'arrangement n'est pas tenu de soumettre une réponse à la présente demande; puisqu'aucune soumission ne sera reçue, le Canada n'émettra pas un nouvel arrangement en matière d'approvisionnement selon les résultats de l'appel d'offres en objet.

b) Si la personne morale, telle que définie dans les conditions générales 2008 (2012-11-19), ne répond pas à la DAMA, l'arrangement en vigueur ne sera pas mis à jour.

Question 26:

Au critère d'évaluation technique B2-COS2 du volet 4, on indique que « la valeur minimale de chaque projet immobilier doit être de 5 M\$ », que « la valeur des services immobiliers d'un projet immobilier doit être d'au moins 50 000 \$ », que « les services professionnels des services immobiliers doivent représenter au moins soixante-dix pour cent (70 %) de la valeur minimale de 50 000 \$ ». L'État peut-il expliquer la différence entre les « services immobiliers » et les « services professionnels » d'un projet immobilier?

Réponse du Canada à la question 26

La Canada a déjà publié une réponse à une question similaire et demande à l'industrie de revoir la réponse fournie par le Canada à la question 16, publiée dans la modification 003, qui demeure inchangée.

Après la révision de la réponse, si celle-ci ne répond toujours pas à la question, le Canada demande au fournisseur de la reformuler et de la soumettre de nouveau, conformément à l'article 3, Demandes de renseignements – demande d'arrangement en matière d'approvisionnement, énoncé dans le document d'invitation.

Question 27:

Comme les mises à jour des demandes de soumissions pour des mécanismes d'approvisionnement d'importance sont nombreuses (SPTS centrés sur les tâches, SPTS centrés sur les solutions, ProServices), nous vous demandons de bien vouloir reporter de deux semaines la date de clôture.

Réponse du Canada à la question 27

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) ne reportera pas la date de clôture. TPSGC a pris des mesures proactives pour informer l'industrie, au moyen d'une demande de renseignements qui a été publiée le 22 février 2013 et qui a pris fin le 21 mars 2013, de son obligation d'examiner le matériel. Puisqu'aucun changement majeur n'a été apporté au matériel, la date de clôture de la DAMA, telle qu'indiquée sur la page couverture de l'invitation à soumissionner, demeurera inchangée (la date de clôture prévue est le 28 mai 2013, à 14 h, heure avancée de l'Est).

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES